

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

20/06 / 2016	21/06/20 16 F09316 P0 126.						
	1. Intitulé du projet						
Permis d'ame	rager en 3 lots à batir						
	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire						
2.1 Personne physique Nom	Prénom						
2.2 Personne morale	THE HOLL						
Dénomination ou raison sociale	LA ROSE BLANCHE INNOBILIERE SA						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M. FABER Jean Mare / M. MOUTON Christophe						
RCS/SIRET 15.01(114.81(113.6	8.0110100161 Forme juridique Societé étrangère						
Joignez	à votre demande l'annexe obligatoire n°1						
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et imensionnement correspondant du projet						
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique						
51 a	Demande d'antonisation de défichement						
	4. Caractéristiques générales du projet						
4. Caracteristiques generales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet							
- Permis d'Aménayar -							

Création de 3 Lots à batir

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s).				tre jointe au(x)	
Permis d'aména	eyer				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli			
Autorisation de d	éfrichement / le	umis of Am	énager		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pre	ojet et superficie globale (assiette)	de l'opération - précise	er les unités de l	mesure utilisées	
Grande	urs caractéristiques		Val	eur	
- Superficie totale de	e la propriété		8265 m²		
- Surface à défriche			5087 N	n2	
- Surface de planes	ler		3306 N	n ²	
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1	Long. 6 0 98 17	-" <u>85</u> Lat. 43	061.48"28	
MOUANS - SARTOUX	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e				
06370	Point de départ : Point d'arrivée :	Long ° '	." Lat _" Lat	0 ' "	
Chemin des Govrettes	Communes traversées :				
Section AY nº 206					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvre	age existant ?	Oui	Non ×	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o		ide d'impact ?	Oui	Non	
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au			O.d	Non X	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose l			Oul	Non (X	
ai oui, de queis projets se compose i	e programme ?				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensib	ilité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur	le lieu	de votre projet ?
Ancien fardi	ho	d'aq	pénet-Terracks en vestanques.
			rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme oui Non
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	PRI PRI PLI	F	Revision Allégée approvéééle 18 juin 2015 30 juin 2009 Zone UE a , (PJ: Yréglement)
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	dans , par te	la zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		K	
en zone de montagne ?		×	
sur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		M	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		R	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		Ø	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?			
approuvé ? dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?		Q	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		R	
dans un site inscrit ou classé ?		Q	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?			
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		Ø	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?			
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ø	
	est-il excédentaire en matériaux ?		网	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités		Ø	
	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Q	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	Ø	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	Ø Ø	
ommodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	Q Q	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	Ø Ø	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		

.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	K	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	Œ	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ø	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	Ø	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	Ø	

	6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
	Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
	Non V Si oui, decrivez lesquelles .
	6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
l	
ì	
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
	qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné les cléments caracteristiques du site conterné par

l'operation (paysage, brodiventé, eau,) et les faibles course-- quences de celles-ci, il ne nous semble pas nécesseire que ce

projet fanc l'objet d'une étude d'impact.

Zone à défisher: Restanques herbeuses, avec Oliviers et quelques arbres devers.

	8. Annexes	
8	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	W.
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	l'euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	es
	Objet Control of the	
	NANDAT - PERNIS D'AMENAGER ET FORMALITES ADMIN,	
	9. Engagement et signature	
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à CANNES IE, 15.86.16	
Si	CABINET ROUNNES B, avenue de Lyon-06400 CANNES To A 93 68 37 91 To A 93 99 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 68 37 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 93 91 To A 12 80 - Fax 04 91 To A 12 80	